

Direction de l'Education

FICHE D'ADMISSION AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES

Année 2017 / 2018

Renseignements enfant

NOM – Prénom: Né(e) le :
Sexe : F M

École fréquentée : Niveau : Maternelle Élémentaire

Courriel : @

Téléphone : __/__/__/_/___ Téléphone : __/__/__/_/___

Régime alimentaire : Menu sans porc* : Oui Non
**Aucun menu spécifique n'est servi au sein des restaurants scolaires. Les jours où le service comporte de la viande porcine, une viande de substitution est proposée.*

Projet d'Accueil Individualisé (PAI) Oui Non
En cas de réponse positive, fournir obligatoirement un PAI spécifique en double du scolaire.

Santé : L'enfant est suivi pour un problème de santé (asthme, diabète ...) :
(si oui lequel) Oui Non

J'autorise les responsables à faire donner tous les soins par un médecin ou à faire transporter mon enfant dans un hôpital en cas d'urgence : Oui Non

Personnes de + de 16 ans habilitées à venir chercher votre enfant et munies de leur Pièce d'identité

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Lien de parenté

Informations complémentaires

J'autorise mon enfant à partir seul le jeudi après-midi à 13h30 ou à 16h30 : Oui Non

J'autorise mon enfant à partir seul le mercredi à 12h30 : Oui Non

J'autorise la ville de Francheville à photographier mon enfant dans le cadre des activités périscolaires et autorise également la diffusion de ces photos pour l'illustration de documents municipaux uniquement : Oui Non

Informations générales

Deux possibilités d'inscription : régulière ou occasionnelle (cf. règlement intérieur) **sauf pour les TAP du jeudi après-midi ou seule une inscription par période est possible.**

Toute inscription, modification ou annulation devra intervenir dans le respect d'un délai de prévenance de 7 jours ouvrés avant 9h30.

Attention : pour l'accueil périscolaire du soir , les TAP et l'accueil de loisirs du mercredi (au Bourg), cette inscription est soumise à validation liée au nombre de places disponibles. La réponse vous sera communiquée par mail.

L'accueil de loisirs du mercredi après-midi concerne uniquement le Bourg. Pour les centres de loisirs du Châter et de Bel-Air, s'adresser au Centre Social : 04 72 16 09 11.

Garderie du matin	lundi	mardi	Mercredi	jeudi	vendredi	fréquentation occasionnelle
De 7h30 - 7h40 à 8h20	<input type="checkbox"/>					
De 8h00 – 8h10 à 8h20	<input type="checkbox"/>					

Pour une inscription occasionnelle, merci de compléter le calendrier joint

Garderie du mercredi midi	lundi	mardi	Mercredi	jeudi	vendredi	fréquentation occasionnelle
De 11h30 à 12h20 - 12H30			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

Pour une inscription occasionnelle, merci de compléter le calendrier joint

Restaurant Scolaire	lundi	mardi	Mercredi	jeudi	vendredi	fréquentation occasionnelle
De 11h30 à 13h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour une inscription occasionnelle, merci de compléter le calendrier joint

TAP Jeudi après-midi	fréquentation par période*	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
De 13h30 à 16h30		<input type="checkbox"/>				

* Période 1 : du 4 septembre 2017 au 20 octobre 2017

* Période 2 : du 6 novembre 2017 au 22 décembre 2017

* Période 3 : du 8 janvier 2018 au 9 février 2018

* Période 4 : du 26 février 2018 au 6 avril 2018

* Période 5 : du 23 avril 2018 au 6 juillet 2018

Accueil périscolaire du Soir	lundi	mardi	Mercredi	jeudi	vendredi	fréquentation occasionnelle
De 16h30 à 17h20 – 17H30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De 17h55 – 18h05	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De 18h20 – 18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17h30 à 18h30						

Pour une inscription occasionnelle, merci de compléter le calendrier joint

Inscriptions aux mercredis après-midi du BOURG

Mercredi après-midi	lundi	mardi	Mercredi	jeudi	vendredi	fréquentation occasionnelle
De 11H30 à 18H30			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
De 13H30 à 18H30			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

Pour une inscription occasionnelle, merci de compléter le calendrier joint

TARIFICATION – FACTURATION

Les services périscolaires sont payants au regard d'une tarification adaptée aux ressources des familles. Ainsi, il est demandé à chaque famille de transmettre une attestation justifiant du quotient familial en cours de validité pour une prise en compte à la première facturation (hors extérieurs à la commune). À défaut, la tarification la plus élevée sera appliquée et **aucune régularisation rétroactive ne sera effectuée sur la facture.**

Pour les enfants en garde alternée, joindre **obligatoirement** un calendrier de garde indiquant clairement les services à facturer aux parents.

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements qui figurent sur le présent document et reconnais avoir pris connaissance que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et pédagogique des élèves. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifié en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en contactant la mairie de Francheville.

Fait à : _____

le : _____

Signature : _____

